



ELIGIBILITE DES TITRES LES AGENCES DE PAPA AU PEA-PME

Les Agences de Papa (ISIN : FR0014003141- Mnémonique : MLPAP), réseau immobilier digital indépendant, confirment répondre aux critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application du 4 mars 2014 relatif au financement des entreprises de taille intermédiaire (décret n°2014-283).

En conséquence, les actions **Les Agences de Papa** peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME et bénéficier des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA).

Les sociétés sont éligibles si leur effectif est inférieur à 5 000 salariés, et si elles possèdent un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros. Ces critères sont appréciés sur la base des comptes de la société émettrice des titres concernés et, le cas échéant, de ceux des sociétés avec lesquelles elle constitue un groupe.



À propos des AGENCES DE PAPA

LES AGENCES DE PAPA sont un réseau immobilier digital indépendant, créé en 2019 par 2 papas niçois entrepreneurs, Nicolas Fratini et Frédéric Ibanez. La société propose une offre unique et différenciante, basée sur le concept d'une agence immobilière 100% digitale à commission fixe. L'objectif des Agences de Papa est de devenir le numéro 1 de l'immobilier en France, d'ici 2 à 3 ans, tant en termes de stock de biens à la vente, qu'en nombre de transactions.

Contacts

LES AGENCES DE PAPA
Information Actionnaires
investir@lesagencesdepapa.fr
Tél. : 09 80 08 32 32

ACTIFIN Isabelle DRAY
Presse Financière
idray@actifin.fr
Tél. : 01 56 88 11 11

ACTIFIN Chloé LAPEYRE
Presse Corporate
clapeyre@actifin.fr
Tél. : 01 56 88 11 11

ACTIFIN Jean-Yves BARBARA
Relations Investisseurs
jybarbara@actifin.fr
Tél. : 01 56 88 11 11

